



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
EUROSYSTEME

Christine LAGARDE
Présidente

Madame Julie Lechanteux
Membre du Parlement européen
Parlement européen
Rue Wiertz 60
B-1047 Bruxelles

Francfort-sur-le-Main, le 22 décembre 2020

L/CL/20/326

Objet : votre lettre (QZ-069)

Madame la députée européenne,

Je vous remercie pour votre lettre, qui m'a été transmise par M^{me} Irene Tinagli, présidente de la commission des affaires économiques et monétaires (ECON), dans un courrier daté du 17 novembre 2020.

Les résultats de l'enquête d'octobre 2020 sur la distribution du crédit bancaire (*Bank lending survey*, BLS), mentionnés dans le bulletin économique de la Banque centrale européenne (BCE) de novembre 2020, indiquent clairement que les mesures de politique monétaire de la BCE, complétées par les mesures gouvernementales de soutien (notamment les garanties sur les prêts et les moratoires sur les dettes), ont eu des effets favorables sur l'octroi de prêts aux entreprises et aux ménages¹. Les réponses aux questions ad hoc de l'enquête relatives à l'incidence, d'une part, des programmes d'achats d'actifs de la BCE (programme d'achats d'actifs et programme d'achats d'urgence face à la pandémie) et, d'autre part, de la troisième série d'opérations de refinancement à plus long terme ciblées (TLTRO III) font en effet apparaître les retombées positives des mesures de politique monétaire de la BCE sur les conditions d'octroi de crédit bancaire et sur les volumes de prêts. Ainsi, 72 % des banques interrogées déclarent avoir utilisé, au cours des six derniers mois, la liquidité fournie par le biais des TLTRO III pour octroyer des crédits au secteur privé

¹ Cf. *The euro area bank lending survey – Third quarter of 2020* (en anglais uniquement), BCE, Francfort-sur-le-Main, octobre 2019 : https://www.ecb.europa.eu/stats/ecb_surveys/bank_lending_survey/html/index.en.html.

Adresse
Banque centrale européenne
Sonnemannstrasse 20
60314 Francfort-sur-le-Main
Allemagne

Adresse postale
Banque centrale européenne
60640 Francfort-sur-le-Main
Allemagne

Tél. : +49 69 1344 0
Télécopie : +49 69 1344 7305
Site Internet : www.ecb.europa.eu

non financier, et plus de la moitié des banques prévoient de continuer de le faire pendant les six prochains mois².

Comme vous le relevez dans votre lettre, les derniers résultats de la BLS font aussi ressortir un resserrement des critères d'octroi de crédit au troisième trimestre 2020. Il convient de replacer cette évolution dans son contexte, en particulier au regard de la variation de ces critères dans le temps. Pour les entreprises, les critères d'octroi de crédit se sont durcis au troisième trimestre 2020, après être restés globalement inchangés au trimestre précédent. Cela étant, ils demeurent bien plus favorables qu'au plus fort de la crise financière mondiale de 2008-2009, même si l'effondrement de l'activité économique a été beaucoup plus brutal pendant la crise actuelle. Pour les ménages, les critères d'octroi de crédit se sont encore resserrés au troisième trimestre, devenant comparables à ceux qui avaient été observés lors de la crise de la dette souveraine, au deuxième semestre 2011, un épisode qui avait aussi été moins violent que le choc économique provoqué par la pandémie de COVID-19. Fait important, les réponses des banques révèlent que leurs coûts de financement et la situation de leurs bilans ont eu une influence favorable ou neutre sur les critères d'octroi des prêts aux entreprises et aux ménages, alors que, pendant les crises antérieures, ces facteurs avaient contribué de manière significative à un durcissement des critères. Cette évolution confirme que les mesures ciblées prises, avec détermination, par la BCE et par d'autres autorités ont empêché un resserrement beaucoup plus prononcé des critères d'octroi. En réalité, le durcissement des critères d'octroi des prêts aux entreprises et aux ménages traduit l'aggravation, causée par la pandémie, de la perception des risques par les banques, qui est surtout liée à la détérioration des perspectives économiques et de la solvabilité des emprunteurs concernés.

Au-delà des critères d'octroi de crédit bancaire, il importe de se rappeler que, depuis le début de la pandémie, les banques de la zone euro ont largement répondu aux besoins exceptionnels de liquidité exprimés par les entreprises, à un rythme inédit, en leur prêtant quelque 292 milliards d'euros en huit mois (de mars à octobre 2020). Ces prêts ont en outre été accordés à des taux très favorables, se situant à leurs points bas historiques ou à des niveaux proches, malgré la forte dégradation des perspectives de solvabilité des emprunteurs.

Comme je l'ai expliqué lors de ma dernière audition devant la commission ECON, le 19 novembre 2020, préserver aussi longtemps que nécessaire des conditions de financement favorables est essentiel pour maintenir le flux de crédit, soutenir les dépenses de consommation et décourager les licenciements massifs³. Dans l'environnement actuel, la politique monétaire doit faciliter la transition dans l'attente d'une

² Les banques de la zone euro ont également signalé un effet d'assouplissement net des TLTRO III sur les conditions de leurs prêts aux entreprises pendant les six derniers mois (pourcentage net de banques de - 19 %). Par ailleurs, sur la même période, 47 % des banques de la zone euro (en termes nets) ont fait état d'une incidence positive des TLTRO III sur leur volume de crédits aux entreprises, 14 %, sur les prêts au logement, et 10 %, sur les crédits à la consommation.

³ Cf. *Déclaration introductive de Christine Lagarde, présidente de la BCE, devant la commission ECON du Parlement européen (par vidéoconférence)*, BCE, Francfort-sur-le-Main, 19 novembre 2020 (disponible en anglais uniquement) : <https://www.ecb.europa.eu/press/key/date/2020/html/ecb.sp201119~c21450a2d2.en.html>.

Adresse

Banque centrale européenne
Sonnemannstrasse 20
60314 Francfort-sur-le-Main
Allemagne

Adresse postale

Banque centrale européenne
60640 Francfort-sur-le-Main
Allemagne

Tél. : +49 69 1344 0
Télécopie : +49 69 1344 7305
Site Internet : www.ecb.europa.eu

large immunité collective, jusqu'à ce que l'économie se soit remise du choc économique de la pandémie. L'un des axes forts de cette stratégie consiste à assurer que les conditions de financement restent favorables pour tous les secteurs de l'économie. En décembre 2020, le Conseil des gouverneurs a donc décidé, concernant les TLTRO III, d'allonger de douze mois, jusqu'en juin 2022, la période pendant laquelle les conditions nettement plus favorables s'appliqueront, alors que trois opérations supplémentaires seront effectuées entre juin et décembre 2021⁴. De plus, le montant total que les contreparties peuvent emprunter lors des TLTRO III passe de 50 % à 55 % de leur encours de prêts éligibles. Par ailleurs, la durée de l'ensemble de mesures d'assouplissement des garanties adopté par le Conseil des gouverneurs en avril 2020 a été prolongée, jusqu'en juin 2022, pour que les banques puissent utiliser pleinement les opérations d'apport de liquidité de l'Eurosystème. Enfin, quatre opérations supplémentaires de refinancement à plus long terme d'urgence face à la pandémie (*pandemic emergency longer-term refinancing operations*, PELTRO) seront conduites en 2021. Le recalibrage des conditions associées aux TLTRO préservera les conditions, très attractives, de financement des banques, contribuant ainsi à ce que celles-ci puissent continuer d'offrir des conditions de prêt favorables et d'avoir un volume suffisamment abondant de liquidités pour prêter aux ménages et aux entreprises.

Je vous prie d'agréer, Madame la députée européenne, l'assurance de ma considération distinguée.

[signé]

Christine Lagarde

⁴ Vous trouverez l'ensemble complet des mesures de politique monétaire décidées lors de la réunion du Conseil des gouverneurs du 10 décembre 2020 dans le communiqué de presse : <https://www.ecb.europa.eu/press/pr/date/2020/html/ecb.mp201210~8c2778b843.fr.html>.

Adresse

Banque centrale européenne
Sonnemannstrasse 20
60314 Francfort-sur-le-Main
Allemagne

Adresse postale

Banque centrale européenne
60640 Francfort-sur-le-Main
Allemagne

Tél. : +49 69 1344 0
Télécopie : +49 69 1344 7305
Site Internet : www.ecb.europa.eu